

Collectif des entrepreneurs réunionnais

LA RÉUNION EN ÉTAT DE SIEGE

Nos entreprises ne sont plus approvisionnées et ne peuvent plus ni produire, ni livrer, que ce soit des produits ou des services

Nos salariés ne sont plus en mesure de circuler et ne sont plus en sécurité. Ils sont même victimes de racket dans les files de voiture

Nos entreprises n'ont plus de trésorerie pour honorer leurs échéances

Nos entreprises se voient contraintes de fermer systématiquement en fin de matinée sous les menaces, les invectives et les insultes.

Le port et l'aéroport restent inaccessibles, les marchandises sont bloquées, les produits frais sont périmés et les bateaux sont déroutés vers d'autres pays.

Faute de réapprovisionnement en matières premières, dans quelques jours, la pénurie des produits de première nécessité se fera sentir.

Toutes les énergies et les actions consacrées au développement de notre île ces dernières années sont en cours de destruction.

Nous avons, entrepreneurs et salariés, collectivement :

- commencé à développer efficacement le tourisme avec des milliers d'emplois à la clé
- maintenu malgré tout la filière BTP et continué à livrer et rénover des logements
- intensifié la production locale de biens et services
- amélioré la qualité de nos produits
- développé de nouvelles sources d'énergies propres
- fait décoller la recherche et le développement de nos richesses endémiques
- fait émerger le digital comme force économique d'avenir.

Tous ces efforts auront-ils été vains ? Si nos entreprises ne peuvent plus travailler : c'est la faillite assurée, une faillite collective et durable qui s'annonce. C'est là toute La REUNION qui s'abîme.

Depuis le début de la crise, contre vents et marées, nous avons continué à livrer nos clients et la population a pu continuer à consommer malgré les difficultés. Désormais, le risque est trop grand, les livraisons de marchandises ne peuvent plus être réalisées compte-tenu du climat d'insécurité grandissant pour nos salariés qui travaillent la peur au ventre. Des camions ont été pillés, les chauffeurs menacés. Responsables et pragmatiques, nos entreprises ne peuvent plus assumer les dangers encourus par leurs salariés.

Contraintes et forcées, nos entreprises n'ont pas d'autre choix que de se décréter « ENTREPRISES MORTES » pour la journée de demain mercredi, dans l'attente d'une action proportionnée et réelle de l'Etat face à ce cataclysme économique pour permettre à nos entreprises de REOUVRIRE :

Nous demandons à ce que :

- L'État restaure la liberté du commerce et celle de circuler « pour permettre à l'activité économique de reprendre son cours ». Notamment par le déblocage du port maritime et des aéroports ;
- l'État obtienne des assurances une prise en charge exceptionnelle des pertes d'exploitation de tous les assurés ;
- l'État mette en place un fonds de secours exceptionnel par filière pour cas de force majeure afin de permettre à toutes les entreprises sinistrées de payer leurs charges courantes ;
- l'État déclare qu'un étalement des échéances sociales et fiscales sur 6 mois soit mis en oeuvre, ainsi que des mesures de recours à l'activité partielle (chômage partiel ou technique) pour toutes les entreprises qui le sollicitent, avec une indemnisation à 100% pour ces entreprises par l'Etat (et non limitée à 7.74€ ou 7.23€ selon l'effectif de l'entreprise).

Nos entreprises sont victimes de cette crise et totalement impuissantes face à cette situation qui ne leur incombe en rien. A force de subir, elles sont en train de mourir...

